



La guérison miraculeuse

Dans la ligne de la publication de son texte sur la théologie de la prospérité, le Comité théologique du CNEF a été sollicité pour une réflexion sur la guérison miraculeuse. Le sujet, abordé dans le cadre de l'ouvrage sur la théologie de la prospérité, méritait une attention particulière, à la fois théologique et pratique. Les discussions et le travail du Comité ont permis de dégager un texte commun, dans lequel tous les membres de ce Comité, représentants des divers courants théologiques du CNEF, se retrouvent. Nous espérons qu'il pourra servir de base de communion pour les Églises et œuvres membres du CNEF. La formulation de ce noyau commun n'empêche pas les diversités d'accents et de pratiques : trois textes complémentaires expriment cette diversité. Nous espérons fournir ainsi à nos Églises un outil de réflexion utile, tout en manifestant le solide tronc commun qui nous unit.

Texte commun

Une conviction

Être évangélique, c'est croire aux miracles : aux miracles mentionnés par l'Écriture et au Dieu capable de miracles aujourd'hui encore. C'est ce que maintient avec conviction la théologie évangélique, fidèle à la tradition séculaire de l'Église, face au libéralisme théologique. Toute l'espérance chrétienne est, pareillement, animée et portée par l'attente confiante du renouvellement de toute chose par l'action puissante et restauratrice de Dieu.

Discerner les temps et les moments

Notre compréhension de la conception biblique de la guérison doit tenir compte du cadre fondamental dans lequel s'inscrit l'ensemble de l'œuvre de Dieu : le triptyque création-chute-rédemption. La maladie et la mort humaines n'appartiennent pas à la création divine, qui est entièrement bonne. Elles font partie, de par le juste jugement de Dieu, des conséquences de la révolte initiale de l'homme contre son Créateur : la souffrance accompagnera sa vie dès sa naissance (Gn 3.16) et nul ne pourra éviter la mort (Gn 3.19). Depuis la chute, la maladie, antichambre de la mort, impose inexorablement sa funeste marque à l'existence des fils et des filles d'Adam. Dieu, cependant, n'abandonne pas l'humanité à son triste sort : la victoire annoncée du Seigneur sur le Serpent (Gn 3.15) inclut la libération de la maladie et de la mort. Dieu les anéantira pour toujours (Es 25.7-8 ; Ap 21.4-5).

Il importe cependant de distinguer les temps et les moments de l'histoire de la rédemption. Lors de la venue de Jésus – sa vie, sa mort et sa résurrection – la bataille décisive a été remportée sur le Mal et la mort. Jésus, remonté au ciel et assis à la droite du Père, est entré dans son règne. Mais la victoire finale qui verra « tous ses ennemis sous ses pieds » est encore à venir. Si Dieu « n'a rien laissé qui ne soit soumis » au Ressuscité (Hb 2.8a), « nous ne voyons pas encore que tout lui soit soumis » (Hb 2.8b). Parmi ces réalités, il y a la mort, « le dernier ennemi » (1 Co 15.26), avec son cortège de maladies. Cet ennemi ne sera vaincu que lors de la résurrection finale (1 Co 15.25-28). Alors seulement Dieu « anéantira la mort pour toujours » et « essuiera les larmes de tous les visages » (Es 25.8 ; cf. 1 Co 15.54 ; Ap 7.17). Dans l'étape actuelle de la rédemption, la maladie et la mort appartiennent donc encore à l'expérience normale du chrétien.

L'existence chrétienne participe ainsi à la fois aux bienfaits du salut et de la vie nouvelle acquis par l'œuvre de Jésus, et à la réalité de la « vanité » qui caractérise l'existence humaine dans l'attente du renouvellement de toute chose. C'est ce que développe Paul en Romains 8. « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ » (8.1) : ils ne sont plus livrés à leur propre force pour encore « tendre à la mort », mais ils peuvent « vivre selon l'Esprit », qui « tend à la vie et à la paix » (8.5-6) ; leur programme est la sainteté (8. 12-13), leur espérance est la résurrection du corps, par l'Esprit qui réside en eux (8.11), et par lequel ils se savent adoptés par le Père, cohéritiers du Fils et héritiers de Dieu (8.15-17). Mais ces vérités et ces perspectives, il nous faut les vivre, encore, sous le signe de la « vanité » à laquelle Dieu a soumis la création, suite à la chute (8.20). Paul renvoie ici à toute la réflexion de l'Ecclésiaste sur le cours des choses : joies et peines, progrès et tensions, bonheurs et malheurs, naissances et deuils, réussites et échecs, fougues de la jeunesse et décrépitude de la vieillesse, cohabitent ou se succèdent dans la création marquée par la chute. Le croyant n'échappe pas à cette vanité. Par nos corps, nous sommes encore solidaires de cette création « qui gémit et souffre les douleurs de l'enfantement (Rm 8.23-24) : nous gémissons en nous-mêmes dans l'attente de la rédemption de notre corps (8.23), et l'Esprit lui-même se rend solidaire en intercédant en nous « par des gémissements inexprimables ». La piété cherchera à maintenir l'équilibre entre les deux facettes de gloire et de vanité de l'expérience chrétienne.

Maladie et péché

Si la maladie est, globalement, le fruit de la rébellion de l'humanité contre Dieu, elle n'est pas, en règle générale, une conséquence directe de péchés particuliers, ni de la personne, ni de son ascendance. Il est faux d'attribuer systématiquement une maladie particulière à un péché particulier (Jean 9.1-3 ; Job 9.2-3, cf. 27.5-6). L'Écriture n'enseigne pas que les maladies ont forcément des racines spirituelles, ni qu'il faudrait connaître ces racines pour recevoir la guérison. La maladie est plutôt un des aspects de la condition humaine, une fois le péché entré dans le monde. Il arrive, cependant, qu'elle soit un jugement (1 Co 11.30-32), ou un moyen choisi par Dieu pour nous ramener à lui (Ps 107.17-22). Dieu peut aussi la permettre pour nous faire expérimenter, d'une manière plus sensible, la grâce de son soutien dans la dépendance (2 Co 12.1-10), ou pour nous donner l'occasion d'exprimer une loyauté qui demeure envers et contre tout (Job). On se gardera donc de toute affirmation ou jugement a priori sur les causes de telle ou telle maladie. La maladie est souvent l'occasion de faire le point devant Dieu, comme en d'autres situations d'épreuve qui conduisent à replacer sa vie sous le regard de Dieu (Ps 25 ; 38 ; Jc 5.15). Mais le croyant gardera en mémoire, s'il fait cet examen de conscience, l'enseignement du livre de Job qui condamne la recherche à tout prix d'une faute chez une personne souffrante afin de « justifier » Dieu.

Il se souviendra du garde-fou enseigné par Jésus qui refuse l'attribution systématique de la maladie à un péché personnel, et oriente plutôt la pensée vers la façon dont Dieu peut se glorifier dans la situation (Jn 9.1-3). Face à la souffrance, il se rappellera que Dieu affirme qu'il ne revient pas sur ce qu'il a déjà pardonné (Mi 7.18-19 ; Rm 5.1-2 ; 8.1).

La grâce commune

Dans son souci constant du bien de l'humanité, Dieu a permis que l'intelligence humaine développe un savoir-faire médical qui compte parmi ses bienfaits envers tous les hommes (1 Tm 4.10). La recherche médicale, la mise au point de médicaments et d'appareils médicaux, l'action hospitalière, certaines médecines d'appoint, sont autant de fruits de la grâce de Dieu qui, malgré leur péché, soutient l'œuvre des hommes au sein de sa création et sauvegarde leur existence. Car Dieu, dans son action immanente par laquelle il maintient la création, agit au moyen des processus qu'il a lui-même institués au sein de l'univers et que décrivent les lois qu'énoncent les hommes de science. Le refus du recours à la médecine en cas de maladie serait donc l'expression d'un profond mépris envers Dieu qui, dans sa bonté, offre aux hommes des remèdes permettant d'alléger leur misère. La guérison par des moyens médicaux est un don de Dieu, comme tout autre légitime bonheur que connaissent les hommes au sein de la vanité (Eccl 2.24 ; 3.12-13, 22). Le péché d'Asa, que rapporte 2 Chroniques 16.12, n'a pas été de consulter les médecins, mais de le faire sans se tourner vers le Seigneur.

Prier que Dieu accompagne une intervention médicale ou l'action d'un traitement est une démarche authentiquement spirituelle : car toute action humaine est dépendante de Dieu et de son soutien. Le Seigneur peut se glorifier par une intervention directe de sa part, comme par le moyen d'une intervention médicale humaine, par le personnel de santé qui est au service de sa grâce commune. Il faut se garder de jouer Dieu « contre » le médecin, la gloire du Seigneur « contre » la gloire des hommes, là où Dieu se plaît à utiliser les facultés humaines et les ressources de sa création.

La grâce de Dieu ne se manifeste pas de la même manière partout. Certaines situations moins favorisées peuvent requérir des interventions de Dieu plus fréquentes et plus immédiates en cas de maladie, le Seigneur sachant aussi ajuster son action miraculeuse aux besoins. On se rappellera aussi que la manne a cessé le jour où Israël a posé le pied dans le pays promis riche de toutes ses ressources (Jos 5.12). Ces constats nous orientent vers une vision de l'action de Dieu qui tient compte des situations et des besoins.

La guérison miraculeuse

Nous confessons un Dieu tout-puissant, créateur, et bienveillant. Ce Dieu, manifesté en Jésus-Christ et agissant par son Esprit, peut guérir de manière miraculeuse, c'est-à-dire d'une manière qui ne suit pas les voies habituelles de la grâce commune, et susciter une guérison inexplicable aux yeux des humains. Une telle définition de la guérison miraculeuse demeure volontairement imprécise. Car le miracle peut opérer une guérison impossible en elle-même (cf. la guérison de l'aveugle-né, ou la résurrection de Lazare) ou une guérison inhabituelle dans sa procédure (cf. la guérison de la fièvre de la belle-mère de Pierre). Par ailleurs, la définition ne se prononce pas sur la manière mise en œuvre par Dieu pour guérir : s'agit-il d'une activation des potentialités de la création actuelle ou d'un avant-goût « des puissances du monde à venir » (He 6.5) ? Quoi qu'il en soit, nier toute possibilité de guérison miraculeuse serait s'opposer par principe à la liberté toute-puissante de Dieu, rejeter le témoignage de l'Écriture, et mépriser l'expérience de bien des croyants guéris miraculeusement.

Peut-on se prononcer de façon plus précise sur cette action souveraine de Dieu ? Le dossier biblique sur les guérisons miraculeuses en décrit un bon nombre dans l'AT. Le ministère de Jésus s'accompagne de nombreuses guérisons ou délivrances. Les Actes rapportent plusieurs guérisons réalisées par les apôtres et d'autres disciples. Les épîtres en ajoutent quelques-unes, et mentionnent les « charismes des guérisons » (1 Co 12.9, 30), tout en soulignant quelques cas de non-guérison (2 Co 12.7-9 ; 2 Tm 4.20).

Si toutes ces guérisons sont l'œuvre de Dieu, certaines prennent la forme d'un rétablissement et d'autres d'une guérison miraculeuse proprement dite. Les textes qui les rapportent sont pour la plupart des récits : ils ne peuvent être érigés en normes de l'action de Dieu. Ils exigent un discernement théologique pour en tirer des leçons plus générales.

Les miracles de l'Ancien Testament attestent un Dieu qui sait répondre avec puissance aux prières individuelles. On observe quelques concentrations de miracles, en des périodes particulières (sortie d'Égypte, ministères d'Elie et d'Élisée). La liberté de Dieu reste entière : Élisée, qui a opéré de nombreux miracles, meurt d'une maladie (2 R 13.14). Mais la volonté de Dieu dans son alliance est le bien-être de son peuple : « Je suis l'Éternel qui te guérit. » (Ex 15.22-26 ; Dt 7.12-15).

Les guérisons ont une place importante dans le ministère de Jésus, en plus de son enseignement. Elles attestent l'intérêt de Dieu pour toute la personne humaine et manifestent la dimension holistique du Royaume que Jésus inaugure. Elles ont aussi une fonction de signes : elles confirment l'identité de Jésus comme Messie, témoignent de l'irruption du Royaume et du salut dans l'histoire des hommes, et manifestent de manière inégalée la puissance et la compassion de Dieu (Mt 11.2-6 ; Lc 4.16-21 ; 5.17 ; Jn 2.23 ; 4.54 ; 6.2). Lorsque Jésus guérit, il agit de manière absolument seigneuriale : il ordonne et la chose se produit (Lc 6.7 ; 7.14 ; 13.12-13 ; Jn 5.8 ; 11.43). Il agit par la puissance qu'il possède en lui-même, en tant que Fils envoyé du Père (Mc 5.30 ; Jn 11.43 ; 14.8-11). Il accomplit plus de miracles que tout autre, et son action miraculeuse récapitule toutes celles qui l'ont précédé. Aucun parallèle à cela n'existe dans l'histoire : l'action miraculeuse de Jésus est unique, portée par sa personne divine et humaine.

Il faut reconnaître cette valeur unique des guérisons effectuées par Jésus. Elles attestent sa personne et son œuvre messianique et s'opèrent par sa seule autorité, car lui seul est Seigneur. Celles opérées par la suite s'accomplissent en son nom (Ac 3.6). Les miracles des apôtres ont aussi une dimension d'attestation fondatrice : Dieu appuie la parole apostolique par des signes et des prodiges et confirme ainsi leur témoignage (Hb 2.3-4). Mais ces signes, qui confirment la parole apostolique, participent aussi à la réalité même du Royaume inauguré par Jésus et annoncé par les apôtres (Ac 8.12 ; 20.25 ; 28.23, 31). Ce Royaume se manifeste d'abord par l'action de l'Évangile qui réconcilie avec Dieu et transforme les vies (Ac 20.25 ; Rm 14.17) ; mais chaque guérison confirme la promesse de la victoire à venir sur le Mal, la mort et la maladie.

Continuité et discontinuités

Parce que la guérison participe à la réalité du Royaume de Dieu, la fonction des guérisons miraculeuses ne peut être réduite à la simple confirmation du témoignage apostolique qui aboutit à la formation du Nouveau Testament (Hb 2.3-4). Le Nouveau Testament atteste l'accomplissement de guérisons sans l'intervention d'un apôtre (Lc 10.9 ; Ac 6.8 ; 8.6-7 ; 9.17-18). La « Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu » (Ac 8.12) reste le message que proclame l'Église après Jésus-Christ. Son centre est l'annonce de la réconciliation avec Dieu, en Jésus-Christ. Mais la guérison fait partie des signes qui ont manifesté et attesté la venue de ce royaume inauguré par Jésus. Son horizon à venir inclut la rédemption du corps et le renouvellement de toute chose par le Seigneur. Postuler entre l'inauguration et l'achèvement du Royaume une période vide de toute

guérison miraculeuse de Dieu revient à briser la continuité d'un aspect du Royaume de Dieu. La réalité des « dons (ou des « grâces ») des guérisons » (1 Co 12.9, 30) et l'invitation à prier pour la guérison des malades (Jc 5.13, 14, 16) favorisent une certaine continuité.

Cette continuité ne signifie pas uniformité de l'action de Dieu, qui a ses temps et ses moments, et qui reste une action souveraine. On ne peut pas se prévaloir de l'ensemble des miracles opérés par Jésus lors de son ministère terrestre pour promettre les mêmes interventions de Dieu à toute époque et en tout lieu : ce serait méconnaître le caractère unique et inaugural de cette période, où le royaume de Dieu est manifesté par la présence de Jésus (Lc 17.11), et ne pas tenir compte de la fonction particulière des « œuvres » de Jésus pour attester sa personne unique (Jn 5.36). Les signes accomplis par les apôtres ont aussi pour fonction de valider l'enseignement apostolique que nous recevons aujourd'hui par le Nouveau Testament (Hb 2.3-4). Mais l'action miraculeuse de Jésus nous invite aujourd'hui encore, à la foi en sa puissance agissante.

L'Église est dépositaire du message du Royaume de Dieu, et doit être témoin du Dieu riche en grâce manifesté en Jésus-Christ, toujours capable d'intervenir miraculeusement pour manifester sa bonté et attester l'espérance qui s'attache à son appel. Un aspect de cette mission sera de s'engager dans une prière fervente et pleine de foi, en faveur des cas de maladie qui lui sont présentés. Dans cette prière, l'Église n'opposera pas les interventions directes de Dieu et son action par le moyen de sa grâce commune. Elle veillera à allier ferveur de la foi et respect de la souveraineté de Dieu, en sachant attendre de grandes choses de Dieu et accepter qu'il ne réponde pas toujours selon nos attentes humaines (Dn 3.17-18). Pour honorer la réalité du Royaume de Dieu, l'Église aura à cœur de conserver une vraie attente que Dieu intervienne miraculeusement là où il veut s'authentifier de la sorte. Elle demandera le secours de l'Esprit pour être conduite, pas à pas, dans sa prière, afin de discerner à la volonté de Dieu face aux différentes situations de maladie qu'elle rencontre. Elle veillera à bien formuler les promesses de l'Évangile par rapport aux croyants et aux non-croyants, en rappelant à la fois la puissance agissante de Dieu et sa liberté souveraine dans sa façon de répondre à nos prières. Elle rendra témoignage des interventions de Dieu, pour honorer le Dieu vivant et cultiver un esprit de foi et de prière. Elle ne manquera pas de rappeler, aussi, qu'il est réservé à tous les hommes de mourir, afin que le recours à la toute-puissance du Dieu qui guérit ne serve pas de déni face à cette échéance (Hb 9.27). Elle cultivera chez les croyants une vision forte et tonique de ce que signifie être « auprès du Christ » après la mort, et elle rappellera l'espérance glorieuse de la résurrection des morts, afin que le décès d'un chrétien ne soit jamais vécu comme une défaite du Seigneur (Ph 1.19-26 ; Ap 7.13-17 ; 20.11 - 22.5). Car la résurrection des morts et le renouvellement de toutes choses sont l'exaucement « au-delà de tout ce que nous demandons ou imaginons » (Ep 3.20-21), de toutes les prières de guérison.

L'onction d'huile

L'onction d'huile par les responsables de l'Église à la demande d'une personne malade (Jc 5.14-15) n'est pas une pratique systématique et indifférenciée. Elle se vit dans un cheminement avec la personne, appelée à faire le point devant Dieu. L'huile versée a valeur de signe, qui concrétise la démarche de prière et de foi en vue de la guérison. Les bienfaits demandés sont la guérison, la restauration et le renouvellement d'une pleine relation avec Dieu. La présence des responsables implique une démarche communautaire de foi, par l'accord de « deux ou trois ». On peut y associer la prière de l'ensemble de l'Église, qui reste un moyen que Dieu aime particulièrement utiliser (Ac 12.5 ; 1 Co 12.25-26). L'onction d'huile n'a pas vocation à remplacer la prière de l'Église en faveur de la personne : elle sert plutôt de concrétisation d'un soutien dans la prière, qui précède le geste et qui continuera après lui.

Dons et guérisons

Certaines personnes ont-elles un don particulier de guérison, ou exercent-elles un ministère de guérison ? Paul parle en 1 Corinthiens 12 des « charismes des guérisons » (1 Co 12.9, 30). Le terme « charisme » signifie une « manifestation de la grâce ». Certains comprennent les « charismes des guérisons » comme des « capacités » accordées pour accomplir des guérisons ; d'autres comprennent l'expression comme une manière de désigner les guérisons elles-mêmes comme des manifestations de la grâce. Dans le premier cas, une personne peut être identifiée comme ayant cette capacité ; dans le second cas, on constate simplement que par cette personne, des grâces de guérison sont accordées au peuple de Dieu. Le pluriel du mot « charismes » se comprend plus difficilement s'il s'agit de capacités que s'il s'agit des guérisons elles-mêmes désignées comme grâce : existerait-il différents types de « dons » de guérison ? Le pluriel du mot « les guérisons » semble, quant à lui, vouloir rappeler que chaque guérison est une nouvelle grâce accordée par Dieu. Lorsque Paul affirme qu'« à l'un » sont accordées les grâces des guérisons, il semble indiquer que certains chrétiens peuvent être plus particulièrement utilisés par Dieu lorsqu'il désire accorder des grâces de guérison (1 Co 12.9). Mais on relèvera le souci de ne jamais attribuer à l'homme cette capacité (1 Co 12.6, cf Ac 3.12), ainsi que le fait que les « charismes des guérisons » se vivent dans la communauté, en harmonie avec d'autres grâces accordées par Dieu pour l'édification de son Église, et sous le contrôle de l'Église.

Dieu guérit non seulement des croyants, mais aussi des non-croyants. Plusieurs ont été amenés à la conversion par l'expérience d'une guérison miraculeuse. Alors que certains chrétiens associent l'évangélisation et la prière pour la guérison, d'autres ne souhaitent pas utiliser la prière pour la guérison comme moyen ordinaire dans l'évangélisation, pour garder au centre le message du salut et à cause du caractère non systématique de la guérison miraculeuse. Dans tous les cas, le message central est et doit rester celui du besoin de réconciliation avec Dieu.

Recommandations pratiques

1. Dans l'accompagnement de personnes malades, nous chercherons à éviter les deux extrêmes : suggérer qu'une foi véritable conduirait inéluctablement à la guérison, décourager l'attente d'une intervention de la part du Seigneur. Il convient de rester sobre, se gardant tout autant de la fascination malsaine pour le surnaturel tangible que du refus d'attendre une aide concrète du Seigneur.
2. La vigilance est de mise pour ne pas ajouter à la détresse physique et/ou psychique des malades l'accablement spirituel par la recherche systématique de liens occultes ou actions démoniaques qui se cacheraient derrière la maladie.
3. Une attention particulière est à accorder aux personnes qui n'expérimentent pas de guérison. Nous veillerons à les entourer de notre affection fraternelle, de nos prières, et à prendre en compte, autant que possible, leurs besoins spécifiques (aménagement des locaux, adaptation du programme, aide diaconale, etc.).
4. La prière pour les malades ne doit pas entrer en concurrence avec le suivi médical. Elle s'accompagnera de l'encouragement à profiter des traitements médicaux disponibles. Les Églises soutiendront ceux qui s'engagent dans les professions médicales et paramédicales. Les personnes ayant une charge pastorale dans le cadre de l'aumônerie d'hôpital

collaboreront avec les équipes médicales dans le respect des vocations spécifiques de chacun.

5. Des miracles accompagnant un enseignement ne prouvent pas que celui-ci vient de Dieu (Dt 13.2-5 ; Mt 7.21-23 ; Ap 13.12-14). Le seul critère normatif pour évaluer la vérité d'un enseignement théologique reste l'Écriture.
6. Nous nous encourageons mutuellement à veiller à l'équilibre et à la véracité des témoignages rapportés des interventions du Seigneur. La guérison miraculeuse tout autant que la persévérance dans l'épreuve doivent y trouver leur place. En particulier, nous éviterons d'annoncer publiquement une guérison sans vérification sérieuse.

Texte élaboré par le Comité Théologique du CNEF
1er juin 2015

La guérison miraculeuse

Précisions du point de vue pentecôtiste

Introduction

La guérison dans les milieux pentecôtistes est l'une des raisons qui explique leur développement depuis plus d'un siècle. Nous exposons dans ce texte les présupposés sur lesquels la communauté pentecôtiste des Assemblées de Dieu (ADD) de France s'appuie pour expliquer son attachement à l'enseignement biblique sur la guérison divine.

Nous entendons par « guérison divine » la manifestation concrète de l'intervention de Dieu dans un corps malade, fatigué, ou dans un état psychologique fragile. Elle est réelle car constatée par le malade lui-même ainsi que ses proches, mais elle est également vérifiée par le corps médical.

Les présupposés

1) Le texte biblique présente d'authentiques détresses et interventions divines.

Nous considérons, comme le souligne Walter J. Hollenweger dans son livre « *L'Expérience de l'Esprit* », que les textes bibliques qui présentent des guérisons ne sont pas « des paraboles en actes qui signifieraient tout autre chose, comme la victoire sur le péché ou quelque chose de la sorte ; ils se rapportent à une misère effective, à une détresse réelle »¹.

Ceci conduit à dire que les manifestations de joie, de reconnaissance, de confession, suite à une guérison sont les conséquences de l'intervention divine dans des corps réellement malades (voir Mc.5.29, Luc 17.15).

2) L'immutabilité de Dieu

Il ne semble pas apparaître dans les évangiles que Jésus ait circonscrit la guérison à son passage sur terre. Dans le livre des Actes, après la résurrection et l'enlèvement, les guérisons se poursuivent. La guérison pour les Pentecôtistes ne se limite donc pas au temps de Jésus et de ses apôtres, mais elle est une promesse pour toutes les générations. Cette position s'appuie sur les citations de Jésus lui-même (cf. Jn 14. 12, 13 ; Mc. 16.17, 18) et sur la notion de l'immutabilité de Dieu (Hb 13.8) : Le Dieu de l'A.T. est le même que celui du N.T.

En effet, la guérison n'est pas une spécificité du Nouveau Testament mais elle est aussi présente dans l'A.T. Dans la pensée de l'Ancien Testament Dieu guérit (cf. Ps. 103.3) : Abraham pria pour Abimélec, sa femme et ses servantes (cf. Gn 20.17, 18) ; Ézéchias guérit de son ulcère (cf. 2 R 20.7) et Naaman de sa lèpre (2 R 5.10, 14).

¹ Walter J. Hollenweger, « *L'Expérience de l'Esprit* », Genève, Labor et Fides, 1991, p.149.

3) Le N.T. modèle pour l'Église d'aujourd'hui.

Les Pentecôtistes cherchent à vivre le miracle dans la foi, car ils croient que le Nouveau Testament présente le seul modèle pour l'Église. Pour Douglas Scott le modèle du N.T. était le modèle pour tous les âges car Dieu, disait-il, *n'a pas changé ses instructions*². Clément Le Cossec, dans son historique sur l'œuvre tzigane, note que le réveil spirituel parmi ce peuple s'est accompagné de nombreuses guérisons à cause de leur foi dans les paroles de Jésus : « *Jésus a dit que les malades seront guéris, par conséquent le tzigane n'en doute pas.* »³ L'Église dans ses débuts priait pour que Dieu confirme la proclamation de l'Évangile par des guérisons (cf. Ac 4.30). Les miracles, en tant que signes confirment la messianité de Jésus (cf. Lc 7.18-22) et montrent que le royaume de Dieu s'est approché des hommes (cf. Lc 10.8, 9). En tant que signe la guérison est une confirmation de la fidélité de Dieu à la prédication (*kerygma*) de la Parole (Mc 16.20). Les Pentecôtistes pensent que, comme dans le passé, les hommes ont besoin de signes qui les interpellent et les rendent attentifs au message (cf. Ac 8.5, 6). La pratique de l'imposition des mains (Mc 16.17, 18), comme celle de l'onction d'huile (Jc 5.14-16) se situe dans cette même perspective d'un retour à ce que le texte expose. Le NT ne limite pas la guérison à certaines pratiques, mais présente des situations où Jésus guérit de multiples façons et où des personnes obtiennent la guérison de manière surprenante (cf. Ac 5.15, 16 ; 19.11, 12). Ceci pour dire que la guérison est un phénomène qui nous dépasse mais que Dieu accorde en réponse à la foi. L'aveugle de naissance répondra à ceux qui l'interrogeaient : « *je sais une chose, c'est que j'étais aveugle et maintenant je vois* » (Jn 9.25).

4) Guérison : « un déjà ».

Le fait d'annoncer la guérison physique ou intérieure, ainsi que la restauration de l'individu ou d'une famille, ne peut être séparé de la proclamation du Salut. Les hommes et les femmes ont besoin de savoir que Dieu a donné son Fils à cause de leurs péchés, mais que Dieu veut intervenir dans leurs besoins. En clair, pour les pentecôtistes, l'Évangile est un message qui annonce que « déjà » nous pouvons recevoir les bienfaits du Royaume de Dieu, même s'il n'est pas encore arrivé. Cette tension entre le « déjà » et le « pas encore » est ancrée dans la théologie pastorale et la prédication pentecôtistes.

5) Nous ne sommes pas les détenteurs d'un don.

Certaines personnes (pasteurs ou laïques) sont utilisées d'une manière particulière dans la guérison. C'est alors que nous parlons du « *don des guérisons* » (cf. 1 Co 12.7, 9). Ce don qui est une manifestation du Saint-Esprit demeure sous l'autorité et la souveraineté divine. Dans tous les cas les personnes que Dieu utilise pour la guérison des malades ne sont que des canaux. Ainsi, le terme « *ministère de guérison* » n'est pas approprié théologiquement. Nous préférons « *don de guérison* » pour montrer que :

- c'est le Saint-Esprit, souverain, qui est à l'œuvre
- c'est le Seigneur lui-même qui accompagne la Parole

² George R.Stotts, *Le pentecôtisme au pays de Voltaire*, Grezieu la Varenne, Viens et vois, 1978, p.60.

³ Voir le site du Pasteur C. Le Cossec aujourd'hui décédé : www.clement-le-cossec.org

- la personne (pasteur ou disciple) utilisée est le serviteur au service du Maître, afin que toute la gloire revienne à Dieu, à Lui seul. Le « *Soli Deo Gloria* » se vérifie dans notre théologie et notre foi, quand le Dieu Trine (Père-Fils-Saint-Esprit) nous utilise.
- Et enfin, les regards ne sont pas tournés vers le serviteur, mais vers Jésus seule source de la vie, qui sauve, bénit, délivre.

6) Dieu ne guérit pas toujours.

La prière pour les malades est encouragée par l'Écriture. Nous prions pour les malades, car nous croyons que Dieu désire et peut intervenir dans leur vie. Cependant Dieu ne guérit pas toujours ; l'exemple de Trophime, compagnon de service de Paul le montre. Lorsque Paul quitte Milet il dit : « *j'ai laissé Trophime malade à Milet*⁴ » (2Tm. 4.20). L'apôtre, dans l'exercice de son ministère, a vu Dieu guérir les malades (Ac 28.8, 9), et tout laisse supposer qu'il a prié pour son ami ; cependant la guérison ne s'est pas produite. Paul a-t-il manqué de foi ? L'apôtre ne remet pas en question la prière, son efficacité, ne fait pas allusion à une quelconque attaque diabolique. Le fait de ne pas être exaucé ne signifie pas que le Seigneur n'agit pas ou plus, qu'il nous a abandonnés ou que nous sommes dans une situation qui ne permet pas la guérison. L'apôtre quitte son ami malade, il ne l'abandonne pas pour autant. Le constat est lapidaire : « *j'ai laissé Trophime malade à Milet* ». Paul a également prié pour sa propre santé sans être exaucé, mais Dieu agissait dans sa vie, en lui accordant sa grâce et la force de supporter les épreuves, les souffrances (cf. 2 Co 12.9 ; Ph 4.13). Certains fidèles sont guéris, d'autres meurent de la maladie qui les touche⁵. Dans de nombreux cas l'accompagnement pastoral et les temps de prières avec le malade lui apportent un réel réconfort et le préparent à quitter ce monde sereinement (cf. Ph 4.6, 7).

Conclusion

Les communautés pentecôtistes se sont constituées avec des personnes guéries de leur maladie ou ayant vécu une intervention particulière de Dieu dans leur vie intérieure ou familiale. Nous constatons aussi que des guérisons se produisent avec une plus grande ampleur dans des périodes et des contextes précis : des temps de réveils ou de campagnes d'évangélisation, dans les milieux démunis où les personnes n'ont comme seul recours que l'intervention divine (ici ou là dans le monde : Afrique, Asie, Europe, États-Unis).

Il y a ici une réalité d'une théologie des Réveils. Ces moments de grâce où Dieu, dans sa souveraineté, sa bonté et sa miséricorde, affirme encore plus sa Parole révélée (Canon) par la puissance du Saint-Esprit au travers de guérisons, de signes. Le discernement théologique nous oblige à ne pas occulter ces moments, bien au contraire à les intégrer dans l'ensemble de l'Histoire de l'Église. Cette théologie du Réveil est à l'origine du Pentecôtisme moderne, éparpillé ici ou là dans le monde. Elle a donc pour fondement la Parole de Dieu et le Saint-Esprit.

⁴ Soulignons ici un ouvrage rempli de sagesse, de Donald Gee, *J'ai laissé Trophime malade à Milet*, Viens et Vois, 1987.

⁵ Elisée mourut de la maladie dont il était atteint (cf. 2 R 13.14). Si nous regardons à cet homme nous constatons que Dieu a béni son ministère de prophète par de nombreux miracles, cependant Il ne l'a pas guéri.

La guérison miraculeuse

Précisions du point de vue « évangélique classique »

Ces précisions sont succinctes car le cœur de la position évangélique classique est exprimé dans le texte commun du Comité théologique sur la guérison. Il ne faut donc surtout pas réduire le point de vue évangélique classique à ce qui suit, mais le lire comme apportant quelques précisions à l'accord commun qui nous unit.

La différenciation des temps

La théologie évangélique classique refuse de limiter le « temps des miracles » au temps de Jésus et des apôtres. Il y a place pour des miracles de guérison dans l'économie présente, car le Royaume de Dieu a été inauguré et continue à s'étendre. Même si nous attendons encore son plein accomplissement et la rédemption de notre corps, la présence continuée de ce royaume nous permet d'attendre des actions puissantes de Dieu dans toutes les sphères de sa seigneurie. Mais nous reconnaissons une spécificité aux guérisons miraculeuses de Jésus et des apôtres : elles avaient pour vocation d'être les signes inaugurateurs de la venue du Royaume ainsi qu'une attestation de la personne unique de Jésus et de la légitimité du témoignage apostolique (Ac 10.37-39 ; Hb 2.3-4). Nous n'attendons donc pas une reproduction à l'identique de ces temps inaugurateurs. Il appartient à Dieu de choisir la façon dont il veut se manifester. Des temps de réveil ont parfois été l'occasion de guérisons miraculeuses particulières et nombreuses. Mais en tout temps, Dieu demande à son peuple la persévérance dans la foi fidèle et dans une dépendance par rapport à Lui en toutes les situations, qu'il accorde la guérison miraculeusement, par des voies ordinaires, ou qu'il permette que l'épreuve de la maladie se prolonge. De manière générale, nous veillons à rester ouverts à l'action miraculeuse de Dieu en réponse à la prière en vue de la guérison mais sans systématiser la promesse de la guérison. Dieu guérit miraculeusement « si telle est sa volonté », là où il le veut et quand il le veut (Jc 4.15 ; 1 Jn 5.14). Mais nous ne considérons pas que les miracles de Jésus et des apôtres engagent Dieu à agir de la même façon, et uniformément, tout au long de l'histoire. Nous restons dépendants de Dieu et de ses choix souverains quant à son action miraculeuse.

La finale longue de l'évangile de Marc (Mc 16.9-20) n'est pas assez assurée, du point de vue de son authenticité, pour bâtir une théologie sur les versets 17 et 18 : « Voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : En mon nom, ils chasseront des démons... imposeront les mains aux malades et ceux-ci seront guéris ». En effet, cette finale longue ne se trouve pas dans les deux manuscrits généralement considérés comme les plus fiables, ni dans les meilleurs manuscrits de Jérôme et d'Eusèbe. Elle ne s'enchaîne pas naturellement avec le verset 8, contient du vocabulaire non marcier, tranche avec les quatre autres récits d'envoi en mission du Christ ressuscité, et semble partiellement une reprise des envois des disciples de Jésus sur le territoire d'Israël (Lc 8.2 ; Mc 3.15 ; Mt 10.1,8). De plus, il existe trois finales différentes de l'évangile de Marc dans les manuscrits anciens.

Guérison et annonce de l'Évangile

De manière générale, la pratique évangélique classique dissocie l'annonce de l'Évangile et la prière pour la guérison. Tout en reconnaissant que Dieu peut guérir des non-croyants, et que cela peut être un moyen de les amener à la foi, nous voulons garder au centre le message du salut, et ne pas créer de confusion entre la promesse universelle du salut par la foi et l'attente moins systématique de la guérison miraculeuse. L'ordre missionnaire de Jésus à ses disciples ne comporte pas de mention de guérison en Matthieu, Luc et Jean. Si l'on voit Paul demander que l'on prie pour lui lorsqu'il ouvre la bouche pour annoncer l'Évangile, il n'y associe pas une demande de miracles et de guérisons (cette demande est cependant adressée à Dieu par l'Église de Jérusalem en Ac 4.29-30).

Les bienfaits de l'épreuve

La position évangélique classique tient à souligner, dans son enseignement et sa pratique, que l'épreuve de la maladie peut être source de bienfaits et d'expériences du soutien de Dieu (Rm 5.3-5 ; Jc 1.2-4). Certaines qualités de vie chrétienne ne s'apprennent que dans l'adversité. L'épreuve de la maladie est une école de dépendance que plusieurs vivent comme un vrai bienfait. Elle est aussi une occasion de manifester une loyauté approfondie envers Dieu, et de lui exprimer un amour qui ne dépend pas des circonstances favorables dont il nous gratifie. C'est souvent dans la maladie que l'on réfléchit au sens de la vie, aux essentiels, et que l'on apprend à donner sa juste place aux perspectives de l'espérance chrétienne. Affirmer ces bienfaits de l'épreuve conduit à ne pas considérer la maladie uniquement comme négative. Le renouvellement de notre être intérieur compte pour Dieu, et c'est le lieu principal de l'œuvre de son Esprit en nous (2 Co 4.16 ; Ep 3.16). Cette perspective ne doit pas être oubliée dans la réflexion sur la guérison miraculeuse.

En outre, Dieu veut avoir dans ce monde des témoins, non seulement en tous lieux, mais aussi en toutes sortes de situations de vie. Bien souvent, des chrétiens malades qui vivent leur épreuve dans la foi, deviennent des témoins privilégiés auprès d'autres malades. Leur témoignage a d'autant plus de force qu'ils vivent la même situation. La guérison miraculeuse n'est pas la seule façon dont Dieu se glorifie : le rayonnement d'un chrétien dans l'épreuve est aussi un témoignage puissant.

La guérison miraculeuse

Précisions du point de vue réformé évangélique

Remarques introductives

La position réformée évangélique est souvent associée à une position extrême concernant la possibilité des guérisons miraculeuses : pour beaucoup la théologie réformée nierait la continuation des miracles et donc la *possibilité même* de la guérison miraculeuse. Cependant, ceci est une grossière approximation. La théologie réformée évangélique affirme, en grande majorité, que les miracles sont encore possibles aujourd'hui, après la période biblique, même si ces derniers sont plutôt rares. La prière en faveur de la guérison – à la fois humaine et miraculeuse – est une pratique régulière des Églises qui s'associent au monde réformé évangélique. Cette perspective théologique affirme que certaines prérogatives qui ont pu être incluses dans le ministère d'hommes de Dieu à certaines périodes de l'histoire sainte, n'ont plus cours depuis l'achèvement de la Révélation. Parmi elles, se trouvent les « signes et prodiges » dont font partie les guérisons miraculeuses. Cela dit, cette position affirme également la toute-puissance de Dieu, un Dieu personnel qui écoute nos prières et qui les exauce selon sa volonté, y compris parfois par la guérison miraculeuse.

Le miracle

Le point de départ de la réflexion biblique sera ici la nature de la guérison « biblique », tout entier tourné vers la venue de Christ. La théologie réformée évangélique soulignera que le miracle qui définit l'identité du chrétien est l'incarnation de Christ. C'est ce miracle – et tous ceux qui l'annonçaient – qui nous décrit les traits principaux de la vie chrétienne. Celle-ci est plutôt focalisée sur la persévérance et l'humilité que sur les manifestations de guérison et la puissance. Les miracles néotestamentaires soulignent eux aussi cette dimension. La puissance du salut en Christ (Ep 1.19) et l'œuvre de l'Esprit en vue de notre sanctification (Ep 3.19 ; Col 1.11) doivent avoir comme résultat le service et l'humilité. Ainsi, le *miracle* ou le signe de la vie chrétienne n'est pas premièrement la démonstration de puissance mais l'amour fraternel (1 Co 13 ; 1 Jn 2). La position réformée évangélique ne nie pas l'activité de l'Esprit, pas plus qu'elle ne remettra en cause la liberté divine dans l'exercice de la guérison miraculeuse. Elle cherchera cependant à prendre en compte toute la richesse de la théologie biblique de la guérison, incluant la spécificité de la guérison « biblique ».

En effet, l'une des particularités de la position réformée évangélique est la différence très marquée qui est établie entre les guérisons miraculeuses de la Bible et celles dont nous pouvons entendre le témoignage contemporain. C'est à cela que se réfère le terme « cessation » parfois malencontreusement employé. Les guérisons étaient, de nature, liées à la venue de Christ et servaient le plus souvent à dévoiler sa mission messianique (« le royaume s'est approché »). Si, et quand guérison miraculeuse il y a aujourd'hui, il nous faut reconnaître que la nature même de ces dernières est essentiellement différente car elle ne véhicule pas le même signe (la révélation de Christ étant déjà venue). Dans un certain sens, la guérison miraculeuse est donc circonstancielle : elle est déterminée par les circonstances dans lesquelles elle se produit. Cela signifie aussi que les guérisons bibliques avaient bien quelque chose d'*unique*.

La règle de la vie chrétienne : la persévérance dans l'espérance

La position réformée évangélique n'exclue donc pas la *possibilité* des miracles. La pratique de la vie de prière personnelle et communautaire démontre d'ailleurs cela. Les prières d'intercession incluent aussi des prières en faveur des malades. La pratique réformée évangélique pourra ici sembler assez proche de ce que vivent et pratiquent la plupart des Églises évangéliques – ce qui est certainement le cas. Mais même lorsque la prière pour la guérison miraculeuse est prononcée, l'accent n'est jamais uniquement sur la guérison, mais sur deux éléments tout aussi importants :

- la confiance en la souveraine volonté d'un Dieu plein de bonté ;
- la persévérance au milieu des épreuves, y compris au milieu de la souffrance due à une longue maladie.

La possibilité de la guérison miraculeuse pose en effet la question de la nature *ordinaire* de la vie chrétienne. En d'autres termes, le chrétien doit-il s'attendre à la guérison dans sa vie personnelle, ou cette dernière est-elle caractérisée par la persévérance ? De fait, dans ses lettres, Paul parle beaucoup plus de persévérance dans la souffrance (2Co 2 ; 4.7-11 ; 11.16-29 ; Ep 3.13ss ; Ph 3.7-16 ; 2 Tm 3.10-13) que de guérisons, même si ces dernières ne sont pas totalement absentes. Comme le rappelle l'apôtre : « Je trouve ainsi ma joie dans la faiblesse... Car c'est lorsque je suis faible que je suis réellement fort » (2 Co 12.10).

La prière en faveur des malades n'est donc jamais absente de notre intercession ou de notre pratique – et suit en cela les exhortations du Nouveau Testament (cf. Jc 5.13-15). Cependant, nous prendrons garde à inclure toutes les dimensions de la volonté divine – que nous ne pouvons pas sonder. Il sera donc tout autant question de consolation, d'accompagnement, de paix, que de guérison miraculeuse.

En conséquence

1. l'Évangile du salut ne comporte pas la promesse d'une guérison automatique ici et maintenant ;
2. aucun chrétien ne peut prétendre recevoir de Dieu une parole d'autorité pour chasser une maladie ou pour déclarer guérie une personne atteinte d'une affection ;
3. il n'existe pas de ministère qui serait accompagné d'une grâce spéciale concernant la guérison ;
4. la prière pour la guérison est légitime, et Dieu l'entend et l'exauce souvent par les moyens ordinaires, c'est-à-dire les capacités naturelles du corps et le soutien de la médecine. Parfois, cependant, la guérison arrive de manière subite ou à rebours des prévisions médicales, selon les desseins secrets de celui qui tient l'univers dans ses mains.

Une pastorale de la guérison

La théologie réformée évangélique mettra ainsi l'accent sur ce que nous pourrions appeler une « pastorale de la guérison ». Il sera ainsi crucial de rappeler qu'il ne peut y avoir vraie guérison que s'il y a rétablissement de toute la personne, et pas que de la dimension physique de l'être humain. La guérison, c'est ainsi être pleinement rétabli dans sa dignité humaine, à plus forte raison lorsque cette guérison ne touche pas la dimension purement physique. Au centre de toute pratique et théologie de la guérison, nous trouverons la gloire rendue au Dieu de providence ainsi que la ferme assurance que nous avons en Dieu, celui qui, en se faisant homme, est venu apporter la consolation et l'espérance d'une guérison totale et future dans le royaume déjà promis.